

**Communiqué
de presse**

MAISON DES ASSOCIATIONS



**INAUGURATION
SAM. 24 AVRIL 2010**

**HÉBERGER
OUTILLER
ACCOMPAGNER**



ville d'Echirolles

La Maison des Associations d'Echirolles ouvre ses portes

La Maison des Associations ouvre ses portes samedi 24 avril à 10h30. Située dans une aile entièrement rénovée de l'ancienne mairie d'Echirolles (place de la Libération), elle animera le cœur de la vie associative locale.



Un engagement du mandat

L'ouverture de la Maison des Associations (MDA) figurait parmi les engagements du mandat 2008-2014. « Nous créerons la Maison des associations, issue d'une large concertation avec le mouvement associatif. Ce sera un lieu ressource et de formation, doté de moyens pour aider les associations échirolloises » mentionnait le programme de l'équipe municipale conduite par Renzo Sulli. Dans le précédent mandat, plusieurs réunions avaient contribué à faire émerger cette attente.

Au cœur de la vie associative

Véritable pilier de la vie associative locale, la MDA est un lieu ressource d'informations et d'échanges. « C'est une très bonne initiative, souligne par exemple Monsieur Belkacem, président de l'Association des Tunisiens, ce lieu est idéal pour rencontrer d'autres membres d'associations et partager nos expériences, nos savoirs. » En bureaux partagés ou individuels, 432 mètres carrés accueillent les locataires.

Les fonctions proposées à la Maison des Associations

" HEBERGER, OUTILLER "

> Mutualiser les compétences

Une fois par mois, les associations résidentes se rassemblent lors d'un comité de vie afin de gérer le quotidien de l'équipement. Le groupe d'appui, composé des associations résidentes et d'autres associations échirolloises, contribue à la vie associative locale. Celui-ci organise les journées portes ouvertes, prépare les Rencontres de la vie associative etc. Formations et conférences animeront progressivement la Maison des Associations. L'objectif principal des formations consiste à « outiller » les bénévoles sur des questions administratives, juridiques...

" ACCOMPAGNER "

> Soutenir les porteurs de projet

Deux jours par semaine, des permanences sont organisées par le service démocratie locale à la Maison des Associations pour aider ceux qui souhaitent créer une association. Le Fonds d'initiative habitants (FIH), créé en 2006, est une enveloppe financière destinée aux habitants désireux de réaliser des micro-projets collectifs contribuant au développement de leur quartier (ou même de leur ville). Le FIH fonctionne sur la base d'un règlement intérieur (disponible au service vie associative, géré par un comité de représentants de la vie locale. Ces dernières années, ce sont 31 projets qui ont été soutenus comme la « Fête de l'été », les « 10 ans d'Entrepôtes ou encore une « sortie socio-éducative Grande Motte » de l'AS Surieux Foot. Depuis 2006, 57 875 euros ont été accordés à des projets d'habitants.

INFOS PRATIQUES

Quelques chiffres-clés

- 17 associations résidentes / 5 bureaux partagés, 3 bureaux individuels
- 1 salle de réunion de 60 places / 1 photocopieur imprimante
- 1 groupe d'appui de 27 associations
- 1 centre de documentation / 1 ordinateur avec accès Internet
- 687 400 euros de travaux / 9 mois de travail réalisés par 13 entreprises
- 432 mètres carrés de surface

Liste des associations résidentes

- ACS BULL (formation)
- Airs du temps (culture)
- ALESIAH (solidarité)
- A,L,E Handisport (sport)
- ARAC (anciens combattants)
- Association And' Orient (culture)
- Association des Tunisiens (solidarité)
- Association Culture et Sens (solidarité)
- Comité d'échanges avec Kimberley (solidarité)
- LAGGLO (quartier/logement)
- La sang pour tous (prévention santé)
- Le tridimensionnel (culture)
- Le Zèbre et la licorne (culture)
- Les agrès du Vent (sport)
- Montagne Amitié Soleil (loisirs)
- REG'ARTS (culture)
- UNRPA (retraités)

Permanences FIH

mardi de 10 h à 12 h

jeudi de 16 h à 18 h

(Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la demande)

Contact

> Maison des Associations

Place de la Libération

04 76 29 58 85



> Service Vie associative

Pôle égalité-démocratie locale

Hôtel de ville

04 76 29 63 61



Les associations à Echirolles

Les associations locales sont plus de 300 dans des domaines très diversifiés de la vie locale : sports, loisirs, citoyenneté...

Les associations constituent un support important, vecteur du lien social et de la citoyenneté nécessaires à la concertation.

Les associations d'habitant(e)s et de quartier sont des interlocutrices privilégiées de la municipalité et des professionnels. Signe particulier, Echirolles compte plus de 25 associations de quartiers, un chiffre très important pour une ville moyenne. Chaque année, plus de 1 441 090 euros de subventions sont accordés aux associations locales.

Des outils au service des associations locales

> La charte de la vie associative

Issue d'une très large concertation de la municipalité avec le monde associatif, la charte de la vie associative d'Echirolles consigne les engagements des uns et des autres. Elle témoigne de l'attachement que la Ville porte au rôle de la vie associative, au lien social dont il est porteur. Elle permet de préciser davantage les rapports entre la Ville et les associations. L'édition de 2005 sera prochainement réactualisée.

> Les rencontres de la vie associatives qui ont lieu en fin d'année

Elles permettent aux élu(e)s de la Ville et associatifs d'échanger sur leurs préoccupations respectives et de construire collectivement des réponses adaptées aux besoins. Elles permettent d'animer et d'organiser le partenariat avec le monde associatif, partenaire privilégié de la Ville.

Ces rencontres se déclinent de la façon suivante :

- des ateliers dont les thèmes sont choisis avec les responsables associatifs
- un temps fort organisé en alternance avec les Assises citoyennes de la Ville.

Cinq éditions ont été organisées à ce jour.

> Le Forum des sports

Chaque rentrée, le Forum des sports est un rendez-vous incontournable. Il réunit notamment une cinquantaine d'associations sportives offrant un large choix de disciplines.

L'équipe municipale porte un très grand intérêt à la question du sport dans toutes ses dimensions. La ville est régulièrement citée en exemple pour la richesse et la diversité des sports pratiqués. Une centaine de bénévoles animent la vie sportive.

> L'équipe du service de la vie associative

La vie associative est un des services du pôle égalité-démocratie locale, qui met en lien, accompagne et renforce la dynamique sociale. « Nous sommes à la croisée de la politique de la ville et des demandes des citoyens », précise Max Manniez, responsable du pôle égalité-démocratie locale.

Le service de la vie associative, renforcé et fort d'une équipe de 6 personnes intègre toujours davantage les associations dans le processus décisionnel et d'organisation, notamment avec le groupe d'appui.

L'équipe du service de la vie associative reste dans les locaux de l'hôtel de ville.

Contact presse

Bruno Cohen-Bacrie
Directeur du service communication
04 76 20 56 34

Anne-Sophie Gonzalez
Service communication
04 76 20 56 43